



Direction Départementale
de l'Agriculture et de la Forêt de
l'Hérault



Mise en œuvre de la Directive Oiseaux (Directive n° 79-409 CEE)

Proposition de Zone de Protection Spéciale

GORGES DE RIEUTORD, FAGE ET CAGNASSES

**Phase de consultation au niveau local
(article R.414-3 du code de l'environnement)**

Le site

Nom : Gorges de Rieutord, Fage et Cagnasses
Domaine biogéographique : Méditerranéen
Surface : 12.258 ha

Communes

	Nom des communes	INSEE	Surf. Commune (ha)	dans site	%
1	Pompignan	30200	4 131	1 331	32%
2	Conqueyrac	30093	2 761	2 025	73%
3	Saint Hippolyte du Fort	30263	2 936	1 699	58%
4	La Cadière-et-Cambo	30058	1 192	1 069	90%
5	Saint Bauzille de Putois	34243	1 828	225	12%
6	Moules et Baucels	34174	2 281	2 136	94%
7	Ganges	34111	725	473	65%
8	Saint Julien de la Nef	30272	884	497	56%
9	Sumène	30325	3 669	1 780	49%
10	Saint Roman de Codières	30296	1 857	598	32%
11	Cros	30099	1 667	426	26%
Surface du site Gorges du Rieutord, Fages et Cagnasse (ha)				12 258	

Description du site

Cette grande étendue calcaire au relief escarpé (nombreuses falaises, corniches et grottes) représente les premiers contreforts des Cévennes méridionales. Ce vaste massif forestier culmine à 931 m ; il est constitué par plusieurs collines (montagne de la Fage, montagne des Cagnasses, pic du Midi) entrecoupées de vallons étroits (gorge du Rieutord). La végétation est dominée par des garrigues à Chêne vert et à Chêne blanc. Dans les milieux plus frais, en fond de vallon, se développent le Châtaignier et des ripisylves. Les versants abrupts et escarpés de ce massif sont d'une manière générale une zone d'accueil et de refuge pour une faune et une flore spécifiques des substrats dolomitiques ; bon nombre d'oiseaux y trouvent la tranquillité et des sites de nidification dans les cavités, grottes et vires rocheuses. En limite de ce vaste ensemble, des friches colonisent d'anciennes parcelles jadis cultivées. Puis, dans la partie sud-est du site, la plaine de Pompignan dominée des zones agricoles en mosaïque avec des garrigues claires, accueille une avifaune particulièrement riche et diversifiée.

Éléments qui justifient la proposition d'un site d'intérêt communautaire :

Les milieux escarpés, les falaises, sont un biotope de prédilection pour l'avifaune rupestre parmi laquelle on relève des espèces à très forte valeur patrimoniale qui justifie la proposition d'une Zone de protection spéciale au titre de la Directive "Oiseaux" : **l'Aigle de Bonelli, le Grand Duc d'Europe, le Circaète Jean-le-Blanc**. La plaine de Pompignan constitue un territoire principal de chasse pour ces oiseaux et notamment pour l'Aigle de Bonelli. D'après les informations du Centre ornithologique du Gard (C.O.Gard), 21 espèces classées en Annexe I de la Directive Oiseaux fréquentent cette plaine dont au moins 9 sont nicheuses. En particulier, le couple de **Vautour percnoptère** des Gorges de l'Hérault vient s'y nourrir régulièrement et plusieurs couples de **Bruant Ortolan, Rollier d'Europe et Engoulevent d'Europe** utilisent le site en période de nidification.

Statut du site

Directives communautaires : Une partie du Site d'intérêt communautaire (pSIC) "Gorges de l'Hérault 2" concerne le site, ainsi que la limite nord du pSIC "Gorges de la Vis et de la Virenque"

Inventaires du patrimoine : 4 ZNIEFF de type 1 (Cascade d'Aiguefolle ; La Plaine ; Vallée du Rieutord ; Falaises du Taurac) - 2 ZNIEFF de type 2 (Montagne de la Fage et des Cagnasses ; Plateau du Taurac) - 2 ZICO (LR14 "Hautes garrigues du Montpelliérais" ; LR21 "Gorges de Rieutord, Fage, Cagnasses").

Espèces d'intérêt communautaire justifiant la proposition de site

L'Aigle de Bonelli *Hieraaëtus fasciatus* Vieillot, 1822

Oiseaux, Accipitriformes, Accipitridés

Directive Oiseaux : Annexe I
Conventions de Berne et de Bonn : Annexe II
Espèce d'Oiseau protégée au niveau national en France

Principales caractéristiques et répartition

L'Aigle de Bonelli est un petit aigle (1,75 m d'envergure environ) pour 1,5 à 2 kg. La femelle est généralement plus trapue et plus grande que le mâle. Le plumage est identique pour les deux sexes, mais il varie selon l'âge de l'oiseau qui devient adulte au bout de 3-4 ans. Le dessus du corps de l'adulte est brun sombre, il est orné entre les épaules d'une tache blanche qui s'agrandit avec l'âge en remontant vers les épaules et la tête. Le dessous du corps, blanc avec des flammèches brun noir, contraste avec les ailes sombres. La queue présente une large bande foncée subterminale. En nature la longévité maximale de cette espèce est estimée à 25/30 ans.

L'aire de répartition de l'Aigle de Bonelli s'étend de l'Afrique du Nord aux îles de la Sonde en Indonésie en passant par le Bassin méditerranéen et l'Asie mineure. Deux sous-espèces sont reconnues, dont une occupe en France l'arrière-pays de la côte méditerranéenne.

Les couples d'Aigle de Bonelli sont sédentaires. Certains de ces oiseaux peuvent vivre jusqu'à 25/30 ans et élever 2 jeunes par an. La période de nidification s'étend de février à juillet (couvaison et élevage à l'aire). Les jeunes volants vivent environ 2 mois sur le domaine vital de leurs parents. Ils sont erratiques jusqu'à l'âge de 3 ou 4 ans, âge vers lequel ils reviennent sur les zones de nidification de l'espèce et cherchent à s'y fixer. Lors de leur phase de dispersion les jeunes vont en général en Espagne en longeant la côte méditerranéenne. Les adultes cantonnés sont sédentaires et territoriaux. Si un des partenaires disparaît, un oiseau non fixé le remplacera. Il semble que si le remplacement n'a pas lieu au bout de 1 à 2 ans, le site est abandonné au moins temporairement par l'espèce.

Estimée à un maximum de 87 couples avant 1950, la population française a subi un fort déclin dans les années 1975/1985. En 2001, 25 couples sont suivis dont 10 en Languedoc-Roussillon. La population espagnole est en déclin depuis 10 à 15 ans (environ 650 couples), la population portugaise est stable (78 couples recensés en 2000). Des échanges ont lieu entre les populations du sud-est de l'Europe. En France, l'espèce est considérée comme "en Danger".



Source : aquarelle de Serge Nicolle et carte :
site Natura 2000 "Oiseaux" de la commission
européenne

jaune = oiseau estivant
vert = oiseau résident
bleu = oiseau hivernant

Habitat, exigences écologiques, menaces potentielles

L'habitat de l'Aigle de Bonelli est compris généralement entre 100 et 700 mètres d'altitude. Les habitats des adultes doivent combiner zones rupestres pour les sites de nidification et milieux méditerranéens ouverts pour la chasse : zones de garrigue et de pelouses sèches entrecoupées de chaînons et de gorges calcaires. Les paysages qu'ils survolent sont ouverts et composés surtout de vastes zones de garrigue ouverte et de vignes. Avant de se fixer les jeunes recherchent des milieux ouverts où les proies sont accessibles et nombreuses. L'Aigle de Bonelli est essentiellement un chasseur d'oiseaux (de la pie au héron cendré). Il chasse également des lapins, écureuils, lézards.

Les principales menaces pesant sur l'espèce sont : la destruction directe des adultes ; l'électrocution et la collision avec des câbles électriques ; les dérangements sur les sites de nidification ; la modification des habitats ; les maladies (en particulier la trichomonose chez les poussins) ; ainsi que la compétition interspécifique pour les sites de nidification ou les proies.

Propositions de gestion, d'expérimentations et d'axes de recherche

Un plan de restauration national expose les actions à mettre en œuvre pour maintenir l'Aigle de Bonelli. Il s'agit en particulier du maintien ou de la réhabilitation des domaines vitaux de ces oiseaux et de la gestion des habitats en concertation avec les acteurs locaux ; de la protection des sites de nidification et de leur surveillance ; de l'aménagement des lignes électriques moyenne tension ; et d'actions de communication liées aux actions de conservation.

Par ailleurs, une programme LIFE "Aigle de Bonelli" est en cours de montage et concernera l'ensemble du Bassin méditerranéen.

Sources bibliographiques utilisées :

GRIVE, juillet 2001, "Les espèces d'oiseaux de l'annexe 1 de la directive "Oiseaux" en zone de garrigue et maquis - Description, répartition, biologie - Exigences écologiques et gestion des habitats".

Site web de la Commission Européenne relatif à la Directive "Oiseaux", consultable à l'adresse suivante :
http://europa.eu.int/comm/environment/nature/directive/birdshome_fr.htm

Le Grand-duc d'Europe ***Bubo bubo* Linné, 1758**

Oiseaux, Strigiformes, Strigidés

Principales caractéristiques et répartition

Le Grand-duc d'Europe ou Hibou grand-duc, ne peut être confondu avec aucune autre espèce d'oiseau. Il est en effet le plus grand des rapaces nocturnes, avec une silhouette imposante d'une envergure comprise entre 1,5 et 1,8m. C'est un oiseau strictement sédentaire. Il existe peu de connaissance sur les déplacements et l'erratisme des jeunes est peu connu.

Cette espèce est présente dans toute l'Europe, elle est plus abondante en Europe du Nord et dans les pays méditerranéens. Il semble absent des îles méditerranéennes. En France, il est présent dans le quart sud-est de la France, le Massif Central et les Pyrénées. Il existe aussi quelques populations isolées dans l'est (Ardennes, Lorraine, Vosges du nord, Jura). Il est absent de Corse. En Languedoc Roussillon, il est présent partout mais plus abondant dans les massifs calcaires méditerranéens (garrigues du Gard, du montpellierais, d'Aumelas, de la Clape et des Corbières...) et les contreforts de tous les grands Causses. Avec probablement plus de 300 couples, le Languedoc-Roussillon héberge une part importante de la population française.

En Europe cette espèce est considérée comme "Vulnérable". En France, elle est considérée comme "Rare" avec des effectifs nicheurs estimés à moins de 1500 couples. La tendance à l'augmentation de la population s'accompagne d'un élargissement de sa distribution. En Languedoc-Roussillon, ses effectifs sont considérés stables.

Habitat, exigences écologiques, menaces potentielles

Ce hibou peut exploiter une grande variété d'habitats (matorral, zones cultivées, prairies, marais, bois clairs et périphérie des massifs forestiers). Les densités sont cependant plus élevées dans les régions rocheuses accidentées et composées d'habitats ouverts (massifs calcaires de basse et moyenne altitude) et/ou de cultures. Il peut aussi s'installer dans les carrières à la proximité des villes et visiter très fréquemment les décharges. Son régime alimentaire est très éclectique mais principalement composé de mammifères de taille moyenne.

En Languedoc-Roussillon il niche des Cévennes au littoral, de préférence sur les sites rocheux qu'ils soient naturels ou artificiels (carrières).

Les menaces qui peuvent peser sur cette espèce sont la destruction des individus par électrocution, tir ou collision, ainsi que la perte d'habitats par reboisement naturel ou artificiel. Cette espèce est également sensible aux dérangements sur ses sites de nidification.

Propositions de gestion, d'expérimentations et d'axes de recherche

Le maintien des milieux ouverts est essentiel pour la conservation de cette espèce. La gestion des décharges peut localement être un enjeu fort pour le maintien de certains couples. La neutralisation des poteaux électriques dangereux est nécessaire pour éliminer une importante cause de mortalité. La tranquillité des sites rupestres doit être recherchée et passe en particulier par un meilleur contrôle du développement des activités sportives de plein air.

Sources bibliographiques utilisées :

GRIVE, juillet 2001, "Les espèces d'oiseaux de l'annexe 1 de la directive "Oiseaux" en zone de garrigue et maquis - Description, répartition, biologie - Exigences écologiques et gestion des habitats".



Source : aquarelle de Serge Nicolle et carte : site Natura 2000 "Oiseaux" de la commission européenne

Vert = oiseau résident

Le Circaète Jean-le-Blanc ***Circaetus gallicus*** **Gmelin, 1788**

Oiseaux, Accipitriformes, Accipitridés

Principales caractéristiques et répartition

Le Circaète Jean-le-Blanc est un rapace diurne d'assez grande taille et au plumage clair. Sa silhouette est caractéristique, avec des ailes longues et larges et les poignets saillants en vol plané.

C'est un migrateur transsaharien qui hiverne en zones sahéliennes africaines et qui rejoint l'Europe dès fin février, la majorité des individus arrivant sur leur site de nidification en mars. Il est présent en Languedoc-Roussillon de mars à octobre-novembre. Cette espèce est nicheuse dans le sud-ouest et l'est de l'Europe avec les plus forts effectifs dans les régions méditerranéennes.

Le circaète est une espèce considérée comme Rare en Europe, tout comme en France qui accueille plus de 10% de l'effectif européen (6000 à 14000 couples en Europe, 1700 à 2100 en Espagne, 800 à 1200 en France). Le Languedoc-Roussillon est un des bastions de l'espèce en France avec des densités optimales dans les secteurs favorables, cependant l'espèce y est considérée comme en déclin dans les secteurs ayant tendance à se reboiser (réduction de l'abondance et l'accessibilité des reptiles).



Habitat, exigences écologiques, menaces potentielles

En Languedoc-Roussillon, le Circaète niche des Cévennes à la plaine, dans une grande variété d'habitats à condition que soient présents des boisements où il va pouvoir nicher en toute sécurité et des milieux ouverts qui constituent son principal domaine de chasse. Son régime alimentaire est presque exclusivement composé de reptiles et surtout de couleuvres de grande taille qu'il repère par des stations de vol sur place.

La principale menace pour cette espèce est la perte d'habitats pour ses espèces proies, par reboisement naturel ou artificiel. Cette espèce est également très sensible aux dérangements sur ses sites de nidification forestiers. La principale cause de mortalité directe des individus est l'électrocution.

Propositions de gestion, d'expérimentations et d'axes de recherche

- Préservation des milieux ouverts par le maintien d'une agriculture traditionnelle et la reconquête d'espace par les troupeaux ; brûlage dirigé et pratiques agricoles limitant l'usage des pesticides seront par ailleurs favorables aux reptiles ;
- Gestion forestière évitant le reboisement de certains habitats, préservant certains îlots boisés, privilégiant les éclaircies successives et évitant tout dérangement de l'espèce entre le 1^{er} mars au 15 septembre ;
- Neutralisation des pylônes dangereux.

Par ailleurs, le suivi de populations témoins accompagné d'études sur la dynamique des populations et des relations prédateur-proies-milieux sont nécessaires pour valider les orientations de gestion.

Sources bibliographiques utilisées :

GRIVE, juillet 2001, "Les espèces d'oiseaux de l'annexe 1 de la directive "Oiseaux" en zone de garrigue et maquis - Description, répartition, biologie - Exigences écologiques et gestion des habitats".

Source : aquarelle de Serge Nicolle et carte : site Natura 2000 "Oiseaux" de la commission européenne

jaune = oiseau estivant

Le Vautour percnoptère ***Neophron percnopterus* Linné, 1758**

Oiseaux, Accipitriformes, Accipitridés

Directive Oiseaux : Annexe I

Conventions de Berne et de Bonn : Annexe II

Espèce d'Oiseau protégée au niveau national en France

Principales caractéristiques et répartition

Le Vautour percnoptère est le plus petit des vautours présents en France. D'une envergure pouvant atteindre 1.70 m, il pèse entre 1.5 et 2.4 kg. Les juvéniles ont un plumage très sombre, une face grisâtre et un bec gris alors que les adultes ont un plumage uniforme, ressemblant à celui de la Cigogne blanche, pour laquelle le plumage blanc contraste largement avec les rémiges noires.

La répartition originelle du Vautour percnoptère dans le Paléarctique comprenait une grande partie du pourtour méditerranéen. L'ensemble de la population européenne a connu un fort déclin à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle. Au siècle dernier, le Vautour percnoptère était présent en France de la chaîne pyrénéenne à la frontière italienne en passant par le Massif Central, le Languedoc, la région Rhône-Alpes et la Provence. La répartition actuelle est représentée par une population en légère expansion (Pyrénées) et 2 populations relictuelles (Languedoc et Provence).

En Europe, le Vautour percnoptère est un rapace migrateur qui rejoint ses quartiers d'hiver en Afrique, au sud du Sahara, du Sénégal à l'Ethiopie. La période de nidification débute dès son retour au mois de mars. Il peut élever 2 jeunes par an, l'envol a lieu en fin d'été et le départ en migration a lieu peu de temps après. Les jeunes restent en Afrique 1 à 2 ans avant de revenir pour la première fois en Europe.

Le Vautour percnoptère est considéré comme "Vulnérable" dans le Livre Rouge des espèces menacées. En Languedoc-Roussillon, la population est en régression (effectif < 50 couples).

Habitat, exigences écologiques, menaces potentielles

Les habitats des adultes sont constitués de zones rupestres pour les sites de nidification et des milieux ouverts nécessaires pour la recherche de la nourriture. Le Vautour percnoptère est un opportuniste détritivore susceptible de consommer tout ce qu'il trouve à condition que son bec, assez faible, puisse l'entamer.

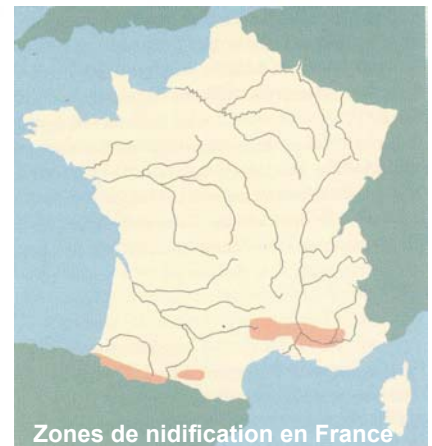
Le bouleversement des méthodes d'élevage entraînant le déclin du pastoralisme, l'empoisonnement, le tir et le dérangement sur les sites de nidification ont entraîné la raréfaction ou l'extinction de cette espèce. Aujourd'hui, le Vautour percnoptère est victime du développement des activités de plein air (escalade, vol libre...).

Propositions de gestion, d'expérimentations et d'axes de recherche

Les propositions relèvent de mesures agri-environnementales destinées à redonner une dynamique aux activités pastorales traditionnelles primordiales pour l'entretien des espaces ouverts. Par ailleurs, des mesures de protection doivent être mises en place pour contrôler, maîtriser voire interdire les activités de pleine nature pouvant dégrader ou faire disparaître les habitats de nidification favorables. La conservation de l'espèce pourrait être favorisée par l'établissement d'un réseau d'aires de nourrissage sur l'aire de répartition originelle de la population du noyau méditerranéen.

Sources bibliographiques utilisées :

GRIVE, juillet 2001, "Les espèces d'oiseaux de l'annexe 1 de la directive "Oiseaux" en zone de garrigue et maquis - Description, répartition, biologie - Exigences écologiques et gestion des habitats".



Source des illustrations : Inventaire des oiseaux de France - Nathan, 2000.

Le Bruant ortolan

Emberiza hortulana Linné, 1758

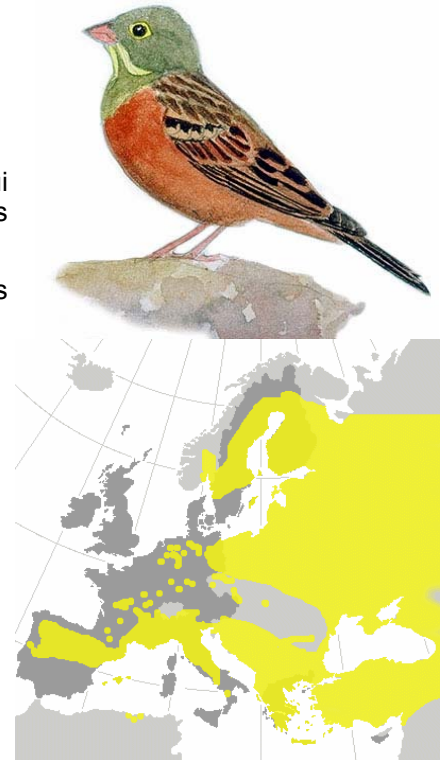
Oiseaux, Passériformes, Embéridés

Principales caractéristiques et répartition

Le Bruant ortolan est un passereau. C'est une espèce migratrice qui arrive en Languedoc-Roussillon fin avril – début mai. Les premiers départs se font à la fin août avec un pic du 10 au 20 septembre.

Le Bruant ortolan occupe une grande partie de l'Europe, depuis l'Espagne, en passant par l'Allemagne et la Suède jusqu'en Asie Centrale. Plutôt que méditerranéen, c'est donc un oiseau continental tributaire d'étés chauds et secs. En France, outre le pourtour méditerranéen, l'espèce occupe actuellement de manière continue les Alpes, l'Auvergne et le Quercy. En Languedoc-Roussillon, il est présent un peu partout en agrégats (zone de forte ou faible densité), en particulier sur les Causses, les garrigues et les vignes comme on peut en trouver dans l'arrière-pays montpelliérains, le Minervois, les Corbières,

Au niveau européen, l'espèce est jugée "Vulnérable". En France, où la population atteignait entre 12000 et 23000 couples en 1990, l'espèce est considérée comme "en déclin". Le Languedoc-Roussillon représente plus de 25 % des effectifs nationaux ; les principaux bastions pour cette espèce en France étant le Languedoc-Roussillon et le sud du Massif Central.



Source : aquarelle de Serge Nicolle et carte :
site Natura 2000 "Oiseaux" de la commission
européenne

jaune = oiseau estivant

Habitat, exigences écologiques, menaces potentielles

Le Bruant est une espèce phytophage et insectivore à la fois, vivant principalement dans des zones dégagées parsemées d'arbres ou de fourrés. Il affectionne la garrigue ponctuée d'arbres et de bosquets, les chaos dolomitiques, les pelouses et friches sur coteaux calcaires, les pelouses d'altitude, et les parcelles de vigne bordées de haies.

Les menaces pesant sur cette espèce sont liées principalement à l'intensification de l'agriculture au nord de son aire de répartition et sur les plaines du Languedoc : diminution des petits parcellaires et des effets de mosaïques, abandon des pratiques traditionnelles (élevage extensif), usage des insecticides en viticulture. Dans les zones naturelles, c'est au contraire l'effet de la déprise agricole avec la reprise des couverts forestiers qui peut lui être défavorable.

Propositions de gestion, d'expérimentations et d'axes de recherche

En Languedoc-Roussillon, le maintien du Bruant ortolan passe par le maintien des paysages ouverts des garrigues et des causses, le maintien des petits parcellaires et des lisières en zone viticole (ex. Basses Plaines de l'Aude). La mise en place de programmes agri-environnementaux favorisant le maintien des activités traditionnelles (comme c'est le cas sur le Larzac méridional) dans les zones où il y a encore de bonnes densités lui serait fortement bénéfique. Des ouvertures raisonnées, en particulier à l'aide du brûlage dirigé, en zone de garrigue lui seraient également favorables.

Sources bibliographiques utilisées :

GRIVE, juillet 2001, "Les espèces d'oiseaux de l'annexe 1 de la directive "Oiseaux" en zone de garrigue et maquis - Description, répartition, biologie - Exigences écologiques et gestion des habitats".*

Site web de la Commission Européenne relatif à la Directive "Oiseaux", consultable à l'adresse suivante :
http://europa.eu.int/comm/environment/nature/directive/birdshome_fr.htm

Le Rollier d'Europe *Coracias garrulus* Linné, 1758

Oiseaux, Coraciiformes, Coraciidés

Principales caractéristiques et répartition

Le Rollier d'Europe est un migrateur transsaharien. Il arrive en France aux alentours de la fin avril et du début du mois de mai et achève sa reproduction au mois d'août. L'essentiel des départs vers l'Afrique se déroulent au mois de septembre.

Le Rollier d'Europe est une espèce qui se reproduit des pays du Maghreb aux Pays Baltes. A l'ouest de l'Europe, l'espèce est inféodée aux zones méditerranéennes. A l'est, sa répartition est beaucoup plus continentale allant des Balkans à la Mer Baltique, où il trouve des milieux également chauds et secs typiques du climat continental. En France, l'espèce est quasiment limitée aux régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon.

Au niveau européen, l'espèce est considérée comme en déclin. En France, l'espèce est rare et la région Languedoc-Roussillon accueille plus de 25 % de l'effectif français. La population nationale est estimée à 450-500 couples dont l'essentiel se trouve en Languedoc-Roussillon.

Habitat, exigences écologiques, menaces potentielles

Le Rollier est une espèce macro-insectivore c'est-à-dire qu'elle se nourrit de gros insectes, soit terrestres, soit aériens. Il vit dans les milieux semi-ouverts secs et chauds. Son habitat doit comprendre à la fois des cavités indispensables à sa nidification, qu'il recherche dans les ripisylves, les allées de platanes, et des zones dégagées pour chasser les insectes comme les friches viticoles, les prairies pâturées ou de fauches.

Les menaces potentielles pour cette espèce sont en premier lieu la destruction des habitats de nidification et d'alimentation : coupe régulière des platanes au bord des routes, destruction des ripisylves, modifications du paysage agricole.

Propositions de gestion, d'expérimentations et d'axes de recherche

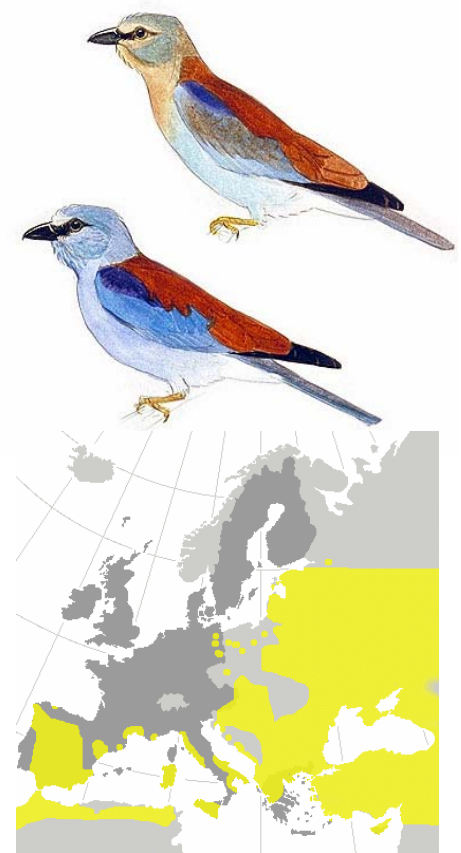
L'adoption de pratiques agricoles dites de lutte raisonnée n'auront que des effets bénéfiques. De plus, l'enherbement des parcelles de vignes et en particulier des bordures constitueront des milieux de chasse de substitution.

La pose de nichoirs, pour combler le manque de site de nids disponibles, est également un bon moyen de préserver l'espèce.

Sources bibliographiques utilisées :

GRIVE, juillet 2001, "Les espèces d'oiseaux de l'annexe 1 de la directive "Oiseaux" en zone de garrigue et maquis - Description, répartition, biologie - Exigences écologiques et gestion des habitats".

Site web de la Commission Européenne relatif à la Directive "Oiseaux", consultable à l'adresse suivante :
http://europa.eu.int/comm/environment/nature/directive/birdshome_fr.htm



Source : aquarelle de Serge Nicolle et carte :
site Natura 2000 "Oiseaux" de la commission
européenne

jaune = oiseau estivant

L'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* Linné, 1758

Oiseaux, Caprimulgiformes, Caprimulgidés

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Espèce d'Oiseau protégée au niveau national en France

Principales caractéristiques et répartition

L'Engoulevent d'Europe est une espèce insectivore, migratrice aux mœurs nocturnes. Les engoulevents ressemblent par leur silhouette et par leur taille à des Faucons, mais avec une coloration brune et grise qui leur permet de se camoufler durant la journée sur une branche ou sur des sols forestiers.

Il occupe toute l'Europe de l'Oural à la Péninsule Ibérique en passant par les Iles britanniques. Il évite les zones les plus froides : l'Ecosse et la Scandinavie. L'Engoulevent d'Europe est une espèce migratrice. Il arrive en Languedoc-Roussillon à la mi-avril. Les départs vers l'Afrique tropicale et orientale s'effectuent de fin août à mi octobre. La reproduction se déroule de mai à août et comporte deux pontes. Les premières pontes sont déposées autour de la fin mai et de la mi juin. Les secondes pontes peuvent être déposées dès la fin juin.

A l'échelle européenne, L'Engoulevent est considéré comme en Déclin. La population française est estimée entre 20.000 et 50.000 couples, ce qui représente 8 à 20% de la population européenne connue. En France, l'espèce est considérée comme à Surveiller. En Languedoc-Roussillon, l'effectif doit atteindre plusieurs milliers de couples, ce qui fait de notre région, l'une des plus importantes pour la conservation de l'espèce en France.

Habitat, exigences écologiques, menaces potentielles

Les engoulevents sont des espèces nocturnes. Au crépuscule et à l'aube, les mâles émettent leur chant caractéristique qui ressemble à celui d'un insecte. Les chants s'entendent durant toute la période de reproduction avec un pic d'intensité fin mai et en juin. L'espèce passe la nuit à se nourrir en vol en chassant divers insectes. Cet oiseau se nourrirait surtout de papillons nocturnes et de quelques petits coléoptères.

L'Engoulevent d'Europe s'installe surtout dans des milieux plus ou moins ouverts tels que les friches, les landes, les bois clairs comme les chênaies pubescentes des Causses, les vieilles châtaigneraies cévenoles, les clairières, les jeunes plantations de conifères, les garrigues et les dunes en cours de boisement ou après un incendie. En Languedoc-Roussillon, les zones de garrigues, les Causses, les landes cévenoles sont autant de sites favorables.

Les menaces, outre la destruction de ses habitats naturels, ne sont pas bien connues. Dans les zones où il y a de fortes densités, comme en Languedoc-Roussillon, il existe une mortalité importante aux abords des routes.

Propositions de gestion, d'expérimentations et d'axes de recherche

- Favoriser une meilleure protection des landes, garrigues ouvertes et autres milieux secs et éviter la fermeture de ces milieux (par progression des strates arborées) dans les milieux favorables ;
- Evaluer la répartition exacte de l'espèce en Languedoc ainsi que les conditions écologiques optimales de son habitat.

Sources bibliographiques utilisées : GRIVE, juillet 2001, "Les espèces d'oiseaux de l'annexe 1 de la directive "Oiseaux" en zone de garrigue et maquis - Description, répartition, biologie - Exigences écologiques et gestion des habitats".



Source : aquarelle de Serge Nicolle et carte : site Natura 2000 "Oiseaux" de la commission européenne

jaune = oiseau estivant
vert = oiseau résident
bleu = oiseau hivernant